

LA RIPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Décembre 2011

L'ADDS-QM (Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRE

Si vous trouvez un coupon de renouvellement dans l'enveloppe, c'est qu'il est maintenant temps de renouveler votre carte de membre. Remplissez le coupon et retournez-nous le avec votre cotisation. Si vous avez renouvelé et que vous trouvez un coupon, excusez-nous, une erreur s'est glissée.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE APPUI !



Sommaire

Nouvelle salariée à l'ADDS QM par Josianne Guimont	P.2
Lettre d'opinion par Émile Babin	P.3
Info-Loi par Christian Loupret	P.4
Témoignages sur les difficultés d'accès aux agents et aux services des CLE par Josianne Guimont	P.5
Nouvelles de la militance par Véronique Salmon	P.6
La corruption 7: Les mots corrompus par Joseph Dansereau	P.7
Calendrier	P.8

NOËL!



ADDS-QM
301, Carillon
Québec (Québec)
G1K 5B3

525-4983



FAX
529-9455

www.addsqm.org



addsqm@bellnet.ca



8h30
à
17h

Lundi au vendredi



NOUVELLE SALARIÉE À L'ADDS QM

Par le Josianne Guimont

Bonjour !

Mon nom est Josianne Guimont et je suis la nouvelle salariée à l'ADDS QM ! Je suis très contente de travailler pour une belle association comme l'ADDS.

Depuis mon arrivée, j'ai fait la rencontre d'une multitude de personnes aussi sympathiques et animées les unes que les autres. Et que dire de l'implication ! J'ai découvert un milieu où les gens sont engagés et militent ensemble pour des luttes d'une grande importance: la justice, les inégalités sociales, le féminisme et la pauvreté. L'ADDS est un lieu fantastique à découvrir et je suis très contente d'y prendre part! J'ai déjà très hâte de m'impliquer davantage et de travailler avec vous sur l'élaboration de plusieurs projets.

Je vais aussi profiter de l'occasion pour vous souhaiter un joyeux temps des fêtes avec votre famille et vos amis !

Au plaisir de se rencontrer à l'ADDS bientôt !

Josianne !



Photo: Étienne Grandmont

Une lettre d'opinion intitulée :
«UNE IDÉE GÉNIALE»
Par Émile Babin

Nous avons reçu une lettre d'opinion d'un membre de l'ADDS QM, monsieur Émile Babin.

« Les différents organismes, oeuvrant dans l'aide et dans la défense de gens à revenus modestes, réclament des différents paliers de gouvernement la construction de logements sociaux communément appelés des HLM.

Certains diront, les terrains sont rares et dispendieux ; d'autres terrains deviennent disponibles suite à la démolition d'églises, ou encore des terrains abandonnés qu'il faut décontaminer à grands coûts. Les coûts de construction sont exorbitants (...).

J'ai eu donc «une idée géniale».

Considérant que les résidents actuels des HLM paient des loyers d'environ 200,00\$ à 400,00\$ par mois.

Considérant que les terrains sont rares et dispendieux.

Considérant que les coûts de construction et des indices de corruption s'y rattachant atteignent des prix astronomiques.

Il y aurait peut-être lieu de regarder vers une autre solution.

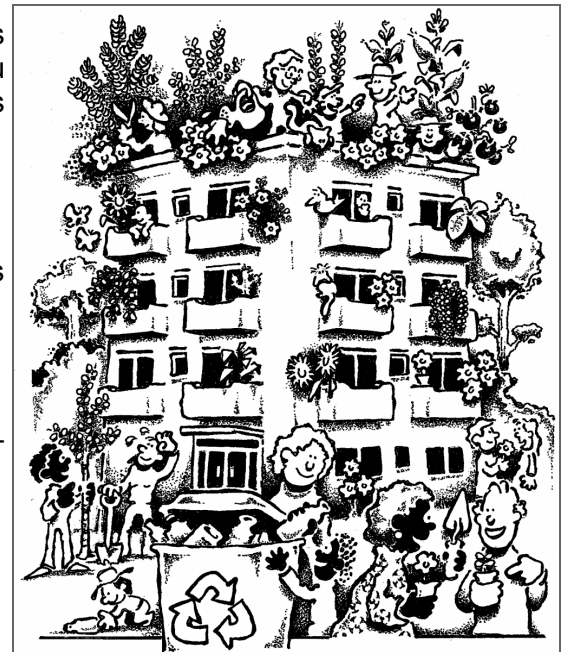
C'est ici que se présente mon idée géniale !

Si les personnes à revenus modestes paient de 200,00 à 400,00 \$ par mois pour un HLM, la solution serait que les personnes à revenus modestes équivalents, qui habitent dans des résidences autres que ces HLM, et qui paient des loyers semblables aux prix du marché, soit environ 650,00 à 700,00 \$ dollars pour un 4 ½ tout compris. Et que le gouvernement accordait une subvention de 250,00 à 300,00 \$ par mois à ces gens à revenus modestes, cela coûterait infiniment moins cher au gouvernement, que la construction de nouveaux HLM, dont les loyers sont de 200,00 à 400,00 \$ par mois, ajouté à cela les coûts d'entretien et d'administration de ces dit HLM. La construction d'une unité de logement coûte environ 90 000,00 dollars chacune, au prix du marché actuel.

Il ne suffirait alors que de produire une copie du bail et la liste de ses revenus.

Alors, fini des demandes de construction ! Fini les listes d'attente de HLM qui durait des mois voir même des années !

C'est une idée géniale, sortie de ma tête. Pauvre en argent, mais très riche d'idée.»



INDEXATION

INFO-LOI



Par
Christian
Loupret



Voici un résumé d'un bulletin du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CCLP), intitulé : «Pour un mode d'indexation plus équitable des prestations d'assistance sociale.»

L'avis du comité est très juste, voici comme exemple : «Ces prestations devraient donc logiquement être indexées en fonction de l'augmentation du coût des biens et services qu'elles sont censées couvrir.»

On y apprend que, de 2005 à 2010, l'alimentation a augmenté de 15%, le logement de 10.4% et le transport public de 16.6%, trois besoins de base que la prestation couvre.

La prestation de base est indexée au même taux que le régime d'imposition des particuliers qui, au cours de la même période, a été indexé de 9.8% seulement. Depuis le 1^{er} avril dernier, l'indexation est inscrite dans le règlement. Le comité demande qu'elle soit inscrite dans la loi pour éviter qu'elle soit remise en question selon la conjoncture. Pour changer un iota dans la loi, il faut en faire la demande à l'Assemblée nationale, tandis qu'un règlement se change par une publication dans la Gazette officielle et prend effet habituellement 45 jours suivant cette publication.

La Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale prévoit des mesures destinées à rehausser le revenu accordé aux personnes et aux familles en situation de pauvreté.

Le gouvernement continue de nous appauvrir même en nous indexant et ne respecte pas l'esprit de la loi, faut le faire! Le CCLP demande à l'État québécois un mode d'indexation qui, à long terme, permettrait aux personnes en situation de pauvreté de vivre dans la dignité avec un niveau de vie suffisant.

Voilà, je suis indigné de voir que ce sont encore les personnes qui en ont le moins qui en supportent le plus.

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Décembre

Victor Charron
Jean Côté
Nicole Miville Deschênes
Lise Dorion
Annette Guimont
Jean-Marc Laperrière



Claire Moffatt
Francine Plamondon
Michel Richard
Carmelle Simard
Rénald Sirois
Suzanne Talbot
André Tremblay



TÉMOIGNAGES SUR LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX AGENTS ET AUX SERVICES DES CLE

Par Josianne Guimont

Accessibilité des agents

« Il est maintenant impossible pour moi d'avoir accès à mon agent de l'aide sociale directement. Avant on pouvait rencontrer notre agent en personne mais maintenant, il est uniquement possible de lui parler au téléphone... Il faut que je l'appelle pour prendre rendez-vous et il m'oublie une fois sur 2... Parfois, nous recevons des lettres pour nous dire que nous avons changé d'agent mais, celui ou celle inscrit dans la lettre n'existe pas ou ne travaille plus pour notre CLE. Donc, comment prendre un rendez-vous téléphonique avec un agent que l'on ne connaît pas? ...Aussi, il nous est impossible de rencontrer un agent lorsqu'il faut remettre des papiers importants, la seule personne que l'on rencontre, c'est la secrétaire et elle ne peut pas répondre à nos questions... Finalement, on devient très mélangé parce que l'on doit rencontrer un agent différent pour les dentiers, les lunettes et pour le déménagement... L'accessibilité aux services depuis les dernières années est vraiment moins facile. »

Attaque en public à la dignité d'une personne

« Lors d'une visite de repérage au nouveau CLE, Annik Gagné Laferrière, salariée à l'ADDS Rive-Sud a été témoin d'un manque flagrant de professionnalisme de la part d'une agente présente cette journée-là. En réponse à une demande de soutien dans le dépôt de la demande d'aide de dernier recours qu'effectuait une personne, l'agente à l'accueil a répondu qu'elle pouvait lui accorder quelques minutes. Elle a alors installé une table avec deux chaises devant les guichets et s'est mise à l'interroger en lui demandant à haute voix pour quelles raisons cette personne n'avait pas d'emploi malgré qu'elle avait l'air en santé. »

Une dette injuste

« Au début, j'ai dû demander de l'aide sociale à cause de deux problèmes de santé. Mais le montant ne permet pas de faire plus que de rester en état de survie, et de voir sa santé se dégrader de plus en plus. Un jour, pour m'en sortir, j'ai eu recours à la prostitution durant de nombreuses années. Le fait de vivre ces nombreuses agressions pendant longtemps a eu comme conséquences de développer chez moi une schizophrénie sévère, car contrairement aux autres filles, j'ai refusé de geler ma douleur dans la drogue. Maintenant, ce diagnostic me rend inapte à l'emploi. Ensuite, en pleine situation de crise, quand je fus internée en hôpital psychiatrique, un agent d'aide sociale est venu me visiter pour me faire signer des papiers ... alors que je n'étais pas en état de le faire. Tout ce que je me rappelle, c'est que, quand je suis sortie, je devais à l'aide sociale environ 35 000\$. Les autres filles qui étaient dans la même situation que moi avec l'aide sociale ont toutes refusé de signer ce papier et n'ont aucune dette aujourd'hui ! J'ai été manipulée ! Et je rembourse encore cette dette aujourd'hui (que je conteste) en regardant ma santé s'effriter. »





NOUVELLES DE LA MILITANCE

Par Véronique Salmon

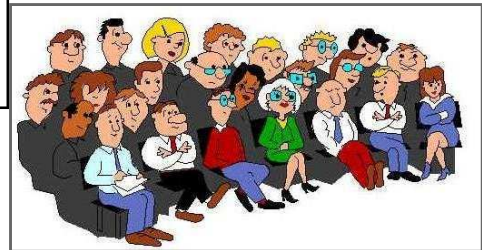
Sortie de la rentrée

Nous étions 18 à souligner le début de l'année militante le 3 novembre dernier. Nous sommes allés jouer aux quilles et avons terminé ce bel avant-midi par un repas.



AG du Front commun des personnes assistées sociales du Québec

Les 16 et 17 novembre dernier nous nous sommes rencontrés à Loretteville en Assemblée générale du FCPASQ. Nous avons révisés nos priorités d'année afin de s'assurer de les réaliser. Nous étions 4 militantEs de l'ADDS QM.



Les États généraux

Les 18 et 19 novembre 2011, 5 militantEs de l'ADDS QM ont participé aux états généraux des mouvements sociaux de Québec et Chaudière-Appalaches organisés par la Coalition de Québec et Chaudière-Appalaches opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. L'objectif de cette rencontre était de renforcer le mouvement d'opposition aux orientations budgétaires du gouvernement.



Photo: Nicolas Lefebvre



Photo: Étienne Grandmont

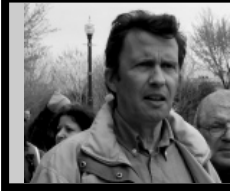


Formation annuelle du RÉPAC

Les 23 et 25 novembre l'ADDS QM a participé à la formation annuelle du RÉPAC intitulée «L'économie contrôle nos vies, mais qui contrôle l'économie ?». Cinq militantEs ont soit participé à la formation ou soit présenter la partie de la formation qui portait sur les actions dérangeantes. Formation intéressante !

Souper du fonds de solidarité des groupes populaires de Québec

Le Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec, dont fait parti l'ADDS QM, a organisé un souper de la solidarité le 25 novembre. Nous étions 18 de l'ADDS. Belle soirée belle réussite !



LA CORRUPTION: 7– LES MOTS CORROMPUS

Par Joseph Dansereau

Il y a bien des manières d'être corrompu et il y a autant de façons de corrompre. Entre autres, les moyens que l'on emploie pour faire agir quelqu'un contre son devoir, contre sa volonté ou contre sa conscience sont les plus utilisés. Le plus courant de ces moyens est de mentir en déformant le réel sous une apparence de vérité. Trop souvent dans les divers médias on reprend les propos d'un politicien qui présente une situation par des mots qui font craindre qu'une menace à l'ordre social, à la sécurité ou à la paix est sur le point d'arriver.

Il n'y a pas une journée où ce phénomène du mensonge déguisé en vérité se passe en douce sous nos yeux. Par exemple, s'amuser à faire passer Amir Khadir, député unique de Québec solidaire, pour un dangereux extrémiste ou un genre de communiste attardé parce qu'il dénonce la corruption.

Un extrémiste est une personne qui est favorable aux idées ou aux opinions extrêmes. Nous faisons vite l'association de ce mot à celui de terroriste. Or, le terrorisme est un moyen politique de frapper les esprits par la terreur, de faire vivre dans la crainte. Certes, dénoncer la malhonnêteté et la tricherie peut provoquer la crainte d'être mis aux arrêts chez les corrompus, mais cela ne change en rien l'intégrité du dénonciateur. Pour être sûr de ternir la réputation, on va même aussi l'associer à du « communisme ». Là encore, cette exagération dans les mots nous ramène à l'époque où les défenseurs des droits humains étaient traités de méchants communistes.

Reprenons notre vieille habitude de nous référer au dictionnaire car le mot « communiste » veut-il bien signifier ce que l'on tente de nous faire croire ?

Trois explications (1) cernent la signification de ce mot. La première est *une mise en commun des moyens de production*. La deuxième est *une idéologie qui prône un système économique et social sur l'élimination de la propriété privée au profit de la propriété collective*. Et enfin, le troisième sens est *un système économique et social, théorisé par Karl Marx caractérisé par la propriété collective des biens et des moyens de productions*. Quel est donc le rapport entre mettre au grand jour de la collusion et de la corruption avec les trois sens que l'on donne ci-haut du communisme. On tente d'associer les honnêtes gens au régime de l'ancienne URSS (Union soviétique) où régnait un régime totalitaire (dictature de l'État) et non un communisme selon les trois sens donnés.

Il en va de même sur les discours relatifs à l'augmentation des frais de scolarité sous de fausses représentations quand on se limite qu'à une vision comptable. La révolution « tranquille » nous a conduit à la gratuité de l'école pour nous sortir de l'ignorance. Pourtant, maintenant, *la moitié du Québec se situe dans le niveau 1 ou 2 de littératie, sorte de mesure de la capacité de lecture et de compréhension de texte*.

Niveau 1, vous ne saisissez pas le code, vous ne lisez pas les mots, ou alors très laborieusement. Niveau 2, vous ne comprenez pas ce que signifient les phrases ou les ensembles de phrases que vous êtes parvenu à reconstruire. Vous ne dégagez pas le sens du texte que vous lisez, qui n'est alors qu'une informe ribambelle de mots.

Pour fonctionner efficacement dans une société du savoir comme la nôtre, il est nécessaire d'accéder au niveau 3. En dessous de cela, vous n'avez pas la possibilité de vous informer convenablement, vous n'avez pas accès aux données presque illimitées d'Internet, aux journaux, aux livres, aux magazines. Vous êtes exclu d'une vaste partie du savoir, de plusieurs emplois évidemment: vous n'êtes pas libre.

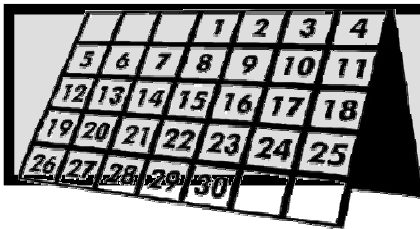
La moitié du Québec est ainsi asservie par tous ceux qui en profitent pour la gaver de pensées prédigérées, de slogans creux, de mirages et de la bêtise d'une culture populaire formatée pour faire pleurer ou pour faire bander, mais jamais pour faire penser.

(2)

Même avec la gratuité scolaire, 50% d'entre nous ne peuvent comprendre ce qu'ils lisent. Imaginez s'il fallait payer le gros prix pour s'instruire. Nous nous dirigerions dans quelques générations vers une large majorité d'ignorantEs allant, docilement comme des esclaves, vers un futur définit sans nous.

(1) : Se référer au dictionnaire de Wikipedia : <http://fr.wiktionary.org/wiki/communisme>

(2) : Voir l'article de David Desjardins, du journal *Voir-Québec* du 17 novembre 2011.



CALENDRIER

Décembre 2011

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
			1	2 <u>9 h 00</u> Comité femmes (bricolage pour le 6 décembre)	3
5 <u>9 h 00</u> Comité organisateur	6 <u>9 h 15</u> Comité lutte	7 <u>13 h 30 à 16 h</u> Comité finance	8	9	10
12	13 <u>9 h 30</u> Comité accueil	14	15 <u>17 h 30</u> PARTY DE NOËL !!!!!!!	16	17
19 ADDS FERMÉE JUSQU'AU 9 JANVIER 2012	20	21	22	23	24
JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE !!!!!					
26	27	28	29	30	31

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le *Dépannage téléphonique* au 525-4983.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'*Atelier Droit aide sociale* (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux *locaux de l'Association* ou au 525-4983.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? *Passez nous voir !*